

17 OCTOBRE 2026

LIMOGES




18:28


18:35


18:36


19:19


19:42


19:45





Photos de l'incendie © Ville de Limoges / T.Laporte



Des cendres à la lumière

Retour sur le cauchemar d'une nuit d'automne

CECI N'EST PAS UN MAUVAIS RÊVE !

Dans la soirée du 17 octobre 2026, Limoges est frappée par un événement d'une violence exceptionnelle. L'hôtel de ville, symbole de l'histoire, de l'identité et de la vie démocratique de la cité porcelainière, est la proie d'un incendie criminel.
En quelques heures, les flammes ont détruit un lieu emblématique et plongé toute une ville dans la stupeur, la colère, la tristesse et le désarroi.
Au-delà des dégâts matériels, c'est une part du patrimoine et de la mémoire collective des Limougeauds qui a été touchée. Ce numéro spécial revient sur cette nuit dramatique, les circonstances du sinistre, la manière dont les pompiers ont combattu les flammes, l'engagement des équipes municipales pour que le service public ne soit pas interrompu.
Tout le monde a su réagir, se mobiliser, se soutenir.
Le regard que nous livrons dans ces pages sur cet événement tragique, montre aussi combien la solidarité, la résilience et la volonté de la cité de se relever a été une force et comment, malgré tout, Limoges en sortira grandie.

INTERVIEW

Guillaume Guérin , maire de Limoges président de Limoges Métropole

Vivre À Limoges : Comment ne pas vous demander quelles émotions vous parcourent après l'incendie de la mairie de Limoges ?

Guillaume Guérin : Le 17 octobre 2026 restera une sombre date, une blessure pour Limoges, un défi pour la République. L'incendie de notre hôtel de ville n'est pas seulement la destruction d'un bâtiment. C'est une blessure infligée au cœur même de notre cité.

« Ils ont visé ce qui nous rassemble plutôt que ce qui nous divise. »

Durant cette épreuve, j'ai vu beaucoup de tristesse, parfois de la colère, souvent de l'incompréhension. Les Limougeaudes et les Limougeauds ont vu brûler bien davantage que des pierres, du bois et une toiture. Ils ont vu vaciller un symbole. Depuis plus de 140 ans, notre mairie accompagne les grands moments de la vie de nos concitoyens : les mariages, les naissances, les démarches du quotidien, les débats démocratiques. Elle est la maison commune de tous. Comme je l'ai dit dès les premières heures du drame, elle est le visage de la République à Limoges.

VÀL : Vous expliquez-vous cet acte ?

GG : Cet acte inqualifiable constitue une attaque contre un patrimoine historique exceptionnel, mais également contre ce que représente une mairie dans notre pacte républicain : la proximité, le service public, la démocratie locale et l'autorité légitime de l'État. Les images du beffroi s'effondrant sous les flammes resteront longtemps dans nos mémoires. Elles ont bouleversé Limoges. Elles ont également ému la France entière et bien au-delà. J'insiste. Ne nous trompons pas sur la nature de ce qui s'est produit. Il ne s'agit ni d'une simple dégradation, ni d'un débordement de manifestation. L'attaque contre l'hôtel de ville de Limoges constitue une attaque contre les institutions républicaines elles-mêmes. Ceux qui ont préparé, encouragé ou commis ces actes se sont placés en dehors du cadre démocratique. Ils prétendent parler au nom du peuple alors qu'ils s'en prennent à ce qui permet précisément au peuple de s'exprimer : ses institutions, ses élus, ses services publics et les symboles de la République. Les mots peuvent varier, les causes invoquées également, mais la méthode demeure la même : la violence, l'intimidation et la destruction.



VÀL : Et le comprenez-vous ?

GG : Aucune colère sociale, aucune revendication politique, aucune idéologie ne saurait justifier qu'on incendie la maison commune des citoyens.
En s'attaquant à une mairie, ces activistes en marge de la démocratie n'ont pas frappé une majorité municipale ou un camp politique. Ils ont frappé l'ensemble des habitants, quelles que soient leurs convictions.
Ils ont visé ce qui nous rassemble plutôt que ce qui nous divise.

Je le dis avec gravité : les ennemis de la République ne sont pas ceux qui débattent, qui manifestent ou qui contestent dans le respect des lois. Les ennemis de la République sont ceux qui choisissent la violence contre la démocratie, la menace contre le dialogue et le feu contre le suffrage universel. Face à eux, notre réponse devra être implacable : la Justice, l'État de droit et l'unité républicaine.

Car la République doit être suffisamment forte pour garantir toutes les libertés, mais elle doit être également suffisamment ferme pour se défendre lorsqu'on cherche à l'abattre.

VÀL : Comment savez-vous que Limoges saura faire face ?

GG : Face à ce drame, nous refusons toute résignation. Ceux qui ont voulu détruire un symbole doivent savoir qu'ils n'ont pas détruit ce qui nous unit. Ils n'ont pas détruit l'attachement des Limougeauds à leur ville, ni la fierté des Limousins pour leur territoire.
Ils n'ont pas entamé notre détermination.
Limoges a traversé des épreuves au cours de son histoire. Elle s'est toujours relevée.
Elle se relèvera encore et le Limousin se relèvera.
Ma première pensée est allée aux agents municipaux présents ce jour-là. Certains ont été confrontés à la peur, aux menaces, à la violence et à un profond traumatisme. Ils ont fait preuve d'un courage et d'un professionnalisme exemplaires. Je veux leur redire la gratitude de toute la collectivité. La ville est fière de ses agents et de leur engagement.

Je veux également rendre hommage aux sapeurs-pompiers qui ont lutté durant des heures pour sauver ce qui pouvait l'être et protéger les bâtiments voisins. Leur courage, leur dévouement et leur sens du devoir



ont permis d'éviter une catastrophe encore plus grande.
Je remercie également les policiers municipaux, les policiers nationaux, les gendarmes, les personnels de sécurité, sollicités dans des conditions particulièrement difficiles.

Je n'oublie pas non plus nos commerçants, nos entreprises qui ont été victimes directes de dégradations, de vol, de pillage qu'ils n'ont évidemment pas choisies. Un commerce vandalisé ou contraint de fermer, ce n'est pas seulement une vitrine ou un chiffre d'affaires : c'est le travail d'une femme, d'un homme, parfois de toute une vie, qui est fragilisé.

Et lorsque ces violences se répètent sur notre territoire national, leurs conséquences dépassent largement les lieux où elles éclatent : elles pèsent sur l'activité, l'emploi, l'attractivité de nos centres-villes et, plus largement, sur notre économie.

La liberté de manifester ne peut jamais signifier la liberté de détruire le travail des autres.
Je veux aussi exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble des élus et des citoyens qui se sont spontanément rassemblés dimanche soir pour témoigner de leur solidarité envers Limoges et ses habitants.

Leur présence nombreuse, au-delà des sensibilités politiques, a donné à ce moment une dimension républicaine et humaine exceptionnelle.

Je remercie tout particulièrement les maires et les élus des vingt communes de Limoges Métropole, qui ont immédiatement fait bloc autour de notre ville. Leur soutien fraternel démontre que notre communauté de destin métropolitaine est une réalité dans les épreuves comme dans les réussites.

« Limoges a traversé des épreuves au cours de son histoire. Elle s'est toujours relevée. »

Je remercie également les conseillers régionaux, les conseillers départementaux, les maires et les élus de toute la Haute-Vienne, ainsi que les représentants des collectivités venus de l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine et des territoires autour.

Leur présence a porté un message puissant : lorsqu'une mairie est attaquée, ce n'est pas seulement une commune qui est touchée, c'est toute la République des territoires qui se sent concernée.

SAMEDI 17 OCTOBRE JOUR J

Le récit des événements

L'hôtel de ville a été ravagé par un incendie volontaire. Sans aucun blessé, 200 pompiers se sont mobilisés jusqu'à l'extinction du feu. En deux semaines, les 250 agents de la mairie sinistrée ont été relogés à la caserne Beaublanc, dans une cité administrative intégralement reconstituée en un temps records. Reçu à Limoges dans les jours qui ont suivi, le Premier ministre a annoncé que l'État prendrait en charge 80 % des travaux de reconstruction, prévus sur cinq ans.

En fin d'après-midi, en marge des manifestations contre la vie chère, des émeutiers s'en prennent avec rage à l'hôtel de ville ! Des cris, des encouragements, des scènes de violences et, un peu après 17 heures, comme un brouillard qui s'épaissit, il y a de la fumée dans la rue. En cause, un départ de feu volontaire au rez-de-chaussée. Des incendiaires ont mis le feu au service de l'État-civil du côté de la rue Jean-Pierre-Timbaud.

Les flammes sortent par les fenêtres vandalisées. Dans ce climat de violence urbaine, la sécurisation du site se fait non sans difficulté. Les pompiers sont gênés par certains manifestants et ont du mal à accéder et au moment où le feu s'intensifie, plusieurs policiers municipaux se trouvent encore dans le bâtiment, le gardien en poste à la loge et un élu présent ce jour-là avaient déjà quitté les lieux quelques minutes plus tôt.

Grandes échelles et girophares

Les sapeurs-pompiers arrivent progressivement sur place avec d'importants moyens : 3 grandes échelles, 8 engins incendie… Au plus fort de l'action, 80 pompiers sont mobilisés en même temps sur les 200 qui sont intervenus à la mairie. Mais l'incendie gagne les étages et se propage dans les combles en façade, avant d'embraser la toiture. Le colonel Franck Machingorena, directeur départemental du SDIS 87, reconnait le caractère exceptionnel de cette intervention : « *Pour le volet technique d'abord : un bâtiment ancien et un feu de toiture, mais aussi pour le symbole d'une mairie qui brûle. Et même si ce feu est en soi comme les autres, le risque d'effondrement a sans cesse été considéré* ». Cela signifie concrètement que les pompiers ont toujours veillé à être en mesure de combattre l'incendie, même lorsque des morceaux de toit ont cédé et entravé le passage. Comme l'explique le commandant Aurélien Sabourdy, responsable des opérations sur place, « *en plus, l'hôtel de ville est un bâtiment avec des dispositions constructives défavorables qui ont rendu l'intervention plus complexe : combles peu accessibles, éléments de charpente en bois. La propagation du feu au 4e étage et au reste du toit s'est intensifiée en raison d'un fort vent d'est* ». Face à la situation, les sapeurs-pompiers savent que le feu va progresser, gagner le reste de la toiture, le campanile aussi et qu'il va s'effondrer. Mais quand ? Il sera un peu plus de 20 heures ! Durant toute l'intervention, la stratégie de lutte contre l'incendie n'a cessé d'évoluer. Malgré leur abnégation, le feu ne sera circonscrit qu'à 4 heures du matin **et considéré comme éteint mardi 20 octobre à 17h57**, soit trois jours plus tard. Durant plus de 9 heures de lutte, les soldats du feu ont à la fois assuré la protection des personnes, des biens qu'ils ont pu sauver et empêché que l'incendie ne gagne le reste du bâtiment. « *Opérationnellement, l'intervention s'est bien déroulée : aucun blessé, pas de propagation dans les ailes de la mairie, la façade n'est pas tombée* », poursuit le colonel Machingorena. Le feu éteint, la mission des sapeurs-pompiers n'est pas terminée pour autant. Ils sont restés et restent mobilisés pour accompagner les opérations sécurisation du site, comme les cheminées et la façade qui risquaient de s'effondrer. « *En revanche, nous avons tous été choqués par le climat de violence urbaine auquel nous avons été confrontés* ».

Et pendant ce temps, tout autour

Tout le monde prend son téléphone, appelle son responsable, ses collègues, ses agents. L'information sature les réseaux sociaux, personne ne veut y croire ! Mais l'évidence est là. Durant l'après-midi, les policiers municipaux se sont chargés d'orienter les flux de circulation pour laisser passer le cortège et que la manifestation se passe bien. Ils agissent comme toujours aux côtés de la police nationale. Parce qu'il existe un précédent, des lycéens ayant tenté d'enfoncer la porte de l'hôtel de ville lors de la manifestation précédente, une autre équipe de policiers municipaux est postée devant la mairie. Mais en fin de journée, la situation dégénère, la violence gronde. Prévenus par les agents du Centre de supervision urbain, les municipaux en mission aux Casseaux rejoignent alors leurs collègues square Jacques-Chirac pour éviter que les manifestants n'entrent dans l'hôtel de ville.













© S.Larivière - Cellule photos du SDIS 87

Comme le raconte Nathalie Delage-Mézille, « *vers 16 heures, les policiers municipaux sont informés que la manifestation se dirige vers l'hôtel de ville. Face à la montée des tensions, ils se regroupent devant le bâtiment et s'équipent de leurs protections afin d'en assurer la sécurité. À partir de 16 h 45, les manifestants deviennent de plus en plus nombreux et certains adoptent un comportement particulièrement hostile. Les policiers municipaux subissent des jets de pierres et de projectiles, ainsi que des menaces de mort. Face à l'intensification des violences, ils sont contraints de se replier dans le hall de l'hôtel de ville. Dans le même temps, deux véhicules de police municipale stationnés devant sont incendiés. Plusieurs départs de feu sont également provoqués par des projectiles enflammés. Quand la situation est devenue impossible à maîtriser, ils ont organisé avec sang-froid l'évacuation du gardien de la mairie et de l'élu présent puis la leur en faisant primer la vie humaine sur le bâtiment. Il faut le dire clairement : nos policiers municipaux ont été à la hauteur, et même au-delà. Leur mission, c'est la proximité et la prévention, pas le maintien de l'ordre. Ils ont tout donné. Ils n'ont pas pu, seuls, empêcher le saccage de la Maison des Limougeauds, mais ils ont rempli leur mission avec un courage et un professionnalisme remarquable*. » De très longues minutes plus tard, après avoir battu le rappel auprès des policiers en repos, d'autres arrivent sur les lieux pour gérer la foule, sécuriser les accès, détourner les véhicules et permettre aux pompiers d'intervenir pendant que la mairie brûlait.

Être là

En fin d'après-midi, les premiers agents rejoignent spontanément le site : personnels d'astreinte, directeurs, chef de services, employés, … Pourquoi ?

« Parce que l'on ne pouvait pas être ailleurs, si jamais on avait besoin de nous pour faire quelque chose et parce qu'il fallait penser à la suite » disent-ils !

Beaucoup viennent donc proposer leur aide, selon leurs compétences et leur connaissance des lieux.

Au niveau du Poste de commandement des pompiers, de précieuses informations sont ainsi données pour guider l'intervention.



Des casseurs en centre-ville
Samedi, dans les rues du centre-ville, certains commerces ont été la proie des casseurs.
Une fois le calme rétabli, une délégation municipale part constater les dégâts au beau milieu de la nuit pour recenser les vitrines vandalisées et demander aux professionnels des ateliers municipaux de sécuriser les magasins pillés en apposant des panneaux de bois.
Cette opération s'est poursuivie jusqu'au dimanche.

Suite au saccage des vitrines de commerçants en ville, des panneaux de bois ont été posés pour sécuriser les boutiques.

Le porche de la cour intérieure de la mairie est trop bas pour laisser entrer les véhicules des pompiers. Une nacelle de la Ville, plus petite, est alors utilisée pour orienter les lances à eau à bon escient, d'un point plus haut que toit et depuis l'intérieur. Cette solution a permis d'arroser des parties en feu qui n'étaient pas accessibles à pied.

De l'autre côté, un risque de propagation à la Bfm est sérieusement envisagé. Une braise pourrait être projetée et l'enflammer. Par sécurité, les œuvres qui y étaient installées sont déplacées en urgence.

Ce scénario n'aura pas eu lieu !

Face à l'ampleur des dégâts et conscients qu'il faudra rétablir au plus vite la capacité des agents municipaux à accomplir leurs missions auprès des Limougeauds, les équipes informatiques vérifient l'intégrité des systèmes d'information.

POINT DE SITUATION #1

Dès le samedi soir, un premier point de situation est fait en cellule de crise et une conférence de presse est organisée dans la foulée dans les locaux de Limoges Métropole. Bénéficier du soutien de la Communauté urbaine lors d'un tel événement est une force, car des locaux ont été mis à disposition et un appui logistique pragmatique s'est mis en place pour prendre le relais.
Très concrètement, c'est grâce à ce soutien par exemple que la procédure de paye des professionnels de la ville s'est déroulée dans les temps. Limoges Métropole a aussi accueilli les commissions préparatoires au Conseil municipal du 19 novembre, preuve qu'une solidarité renforcée induit une coopération améliorée. Et puis surtout, ce sinistre aura nettement renforcé le sentiment d'appartenance de tous les agents de la fonction publique territoriale à une même équipe qui travaille pour le bien des habitants. Tout le sens de l'intérêt général se concrétise ainsi !

DIMANCHE 18 OCTOBRE **J+1**

À l'heure des premiers constats, l'avenir se dessine

Les premiers constats se veulent rassurants : les données de la collectivité n'ont pas été perdues ni altérées. Les sauvegardes sont intactes. Pourtant, une grande partie de l'infrastructure réseau et téléphonique est détruite.

Les équipes ont travaillé toute la nuit pour reconstruire les connexions essentielles et rétablir les moyens de communication au plus vite.
L'électricité est elle aussi coupée. Certains bâtiments voisins, comme la Bfm ou la direction jeunesse rue Jean-Pierre-Timbaud sont impactés, car les réseaux électriques et de chauffage sont couplés. Comment rétablir le courant et le chauffage sur les différents sites impactés.

Rassemblement citoyen le lendemain

Un rassemblement citoyen est annoncé en fin d'après-midi place de la République. Là encore, une estrade est montée par les services municipaux, une sonorisation installée et toutes les mesures nécessaires à la sécurité de cet événement solidaire sont prises.
Plusieurs milliers de citoyens et les élus des communes alentours répondent présents pour faire corps, au nom de la République.

Cellule de crise

La cellule de crise se réunit dans les locaux de Limoges Métropole.
Les priorités : trouver un lieu d'accueil du public pour plusieurs services, rétablir le téléphone, restaurer les réseaux informatiques sur tous les sites affectés et sur ceux où des agents sont délocalisés.
Et comme premier objectif : déterminer où les 250 agents de l'hôtel de ville pourront travailler, dès le lendemain d'abord et rapidement sur un site adapté.



Rassemblement place de la République

GARE AUX COURTS-CIRCUITS !


Suspendue dans le vide par les câbles électriques, cette armoire ne peut être remise en fonction.

Dans un bâtiment inondé pour éteindre un incendie, réenclencher les disjoncteurs des tableaux électriques nécessite des précautions. Pour autant, le retour du courant est nécessaire pour faire fonctionner certains équipements comme la chaudière qui alimente la Bfm et la direction jeunesse, ou le réseau fibre et la nouvelle baie de brassage qui vont rapidement être fonctionnels. Après vérification, certains réseaux électriques sont remis en service, d'autres consignés avec la pose de cadenas. Dans le même temps, la perspective de créer des armoires électriques de secours à l'hôtel de ville pour faciliter les interventions des entreprises qui ont besoin de courant est lancée.



Dimanche 18 octobre, élus de la République
et citoyens se sont rassemblés pour faire face ensemble.



Grâce à **un premier état des lieux de qui est où et de qui a besoin de quoi, la situation est un peu plus claire.**
Reste à savoir quels services doivent être rétablis et comment ? Cet inventaire, réalisé en mode système D, permettra aux services d'être opérationnels dès le lundi matin pour la plupart.

La réinstallation s'envisage concrètement

Durant cette phase de transition, la première semaine qui suit l'incendie, certains agents seront hébergés dans d'autres services sur différents sites municipaux ou dans les locaux de Limoges Métropole, d'autres professionnels ont télétravaillé. Les services indispensables au public ont été reconstitués ailleurs : l'État-civil à la mairie annexe de Beaune-les-Mines et le service funéraire dans les locaux de l'impasse Babeuf. Même la nouvelle antenne mairie Carnot-Marceau était ouverte pour certaines démarches jusqu'alors accomplies à la mairie.

Beaublanc assurera la relève

L'idée de créer une cité administrative sur le site de la caserne Beaublanc fait l'unanimité. Là-bas, deux sites étaient disponibles ou presque. Les services du Rectorat, qui s'y étaient installés durant les travaux de leur site rue François-Chénieux, avaient commencé à déménager et les locaux attenants de la société d'équipement du Limousin (SELI) qui ont accueilli l'entreprise IMA le temps du chantier de l'ancienne clinique Chénieux avenue de la Révolution, étaient eux-aussi libérés de leurs occupants.
Ce nouveau lieu est tout à fait adapté pour accueillir les équipes dispersées et recréer des conditions de travail normales pendant toute la durée de la reconstruction de l'hôtel de ville : 5 ans.



Incendié en ville, le service de l'État-Civil a été transféré à Beaune-les-Mines dès le lundi suivant.



Les agents en poste à l'hôtel de ville sont conviés à la Bfm pour recevoir les premières directives et organiser la suite.

LUNDI 19 OCTOBRE J+2

Retrouver des repères et préparer la suite

Le service funéraire, ouvert tous les jours 24h/24, est joignable par téléphone : 05 55 33 29 24 / 07 64 78 48 88.
Il s'est provisoirement délocalisé à la chambre funéraire, 16 impasse Babeuf pour recevoir les familles la première semaine.
À aucun moment le service aux habitants n'aura été interrompu. « *Les professionnels du service funéraire ont veillé à ce qu'il n'y ait aucune rupture, tous les rendez-vous avec les familles ont été assurés*, précise Isabelle Maury, adjointe au maire en charge du funéraire. *Aujourd'hui, le service est intégralement réinstallé à la cité administrative Beaublanc. Et même si ce changement de lieu est aussi un changement d'habitudes, le fonctionnement du service reste le même.* »
Les conseillers funéraires répondent toujours présents pour conseiller, accompagner les choix des familles endeuillées. Ils savent faire preuve d'écoute et d'empathie.
Durant la période de transition, le temps que le service prenne possession de ces nouveaux locaux, les familles se sont montrées particulièrement compréhensives, certaines allant même jusqu'à demander comment les agents faisaient face. « *Cette gentillesse de la part des usagers est véritablement réconfortante*, insiste Isabelle Maury. *Elle montre combien les rapports humains se considèrent à double sens et combien ils ont de l'importance lorsque l'on traverse une période difficile*. »



Un point d'accueil pour les usagers est provisoirement installé devant la Bfm.

Première victoire

De retour sur le pont à la première heure, une première victoire fait chaud au cœur : l'accueil téléphonique est de nouveau opérationnel. Tous les agents du Guichet Unique se sont installés à Limoges Métropole, rue Bernard-Palissy, et les appels des habitants sont pris en charge presque normalement. À 9 heures, l'ensemble des agents habituellement affectés à l'hôtel de ville se retrouve à la Bfm.

Les premières directives sont données pour remettre la collectivité en ordre de marche le plus rapidement possible. **Un point accueil mairie est temporairement installé à la Bfm centre-ville** pour orienter les habitants et **la remise des titres d'identité aux usagers qui devaient venir les récupérer s'est faite à la Bfm d'abord, puis dans l'antenne municipale située avenue Baudin et à la Préfecture.**
Le lundi toujours, vers midi, certains agents et les pompiers ont



Drapeaux de la République, documents et matériel sont récupérés par les pompiers et les agents qui font la chaîne.





Le mobilier de la salle des mariages sauvé des eaux.

pu récupérer ce qu'ils pouvaient, en sachant que par mesure de sécurité, le personnel municipal a formé une chaîne humaine à l'extérieur.
Sur ce point les équipes de secours ont fait preuve de beaucoup de bienveillance et de pédagogie pour expliquer que même si le danger semble écarté, le risque est toujours bien présent et nécessite de prendre des précautions.

- Les registres d'état civil des 75 dernières années et les titres de concessions funéraires (depuis que le cimetière existe) sont récupérés.
- Le mobilier de la salle des mariages, détrempé, est aussi sorti par les pompiers de la mairie inondée, avec quelques objets symboliques comme les drapeaux de la République.
- Les œuvres d'art qui étaient fixées avec des attaches de sécurité sont décrochées des murs.

Elles seront prises en charge au musée des Beaux-Arts et entreposées dans différentes salles pour sécher avant d'être expertisées (*Voir article page 34 et 35*)
« *En entrant, on ne savait pas ce que nous allions trouver, ni ce que nous pourrions récupérer.* »
Tout a été stocké sur le site du parc auto dans les camions qui ont servi au transport, le temps de trouver un point de chute.

Guichet Unique version nomade

Parce que l'incendie a détruit le réseau téléphonique de l'hôtel de ville, le numéro de téléphone du Guichet Unique n'est plus accessible.
Un numéro de secours est donc mis en service dès le dimanche 18 octobre pour recevoir les appels ; la coupure de ligne impactant toutes les communes de Limoges Métropole.
Les agents du Guichet Unique basés à la mairie prennent possession de leurs nouveaux locaux à Limoges Métropole dès le lundi matin. Ils sont en mesure de recevoir les coups de fil des habitants, mais sans réseau opérationnel, impossible de transférer les communications à quelconque interlocuteur.
Alors en parallèle, avec le soutien des équipes informatiques, ils recréent un annuaire à partir des téléphones portables qui ont été distribués durant le week-end à chaque direction et service. Tous les numéros inscrits dans le plan de continuité de l'activité du Guichet Unique sont référencés.

« En entrant, on ne savait pas ce que nous allions trouver, ni ce que nous pourrions récupérer. »





À l'extérieur de la mairie, les professionnels de la Ville récupèrent le matériel qui n'a pas brûlé.

Tout fonctionne, pas comme avant, mais chaque appel reçu peut être orienté vers son destinataire.
L'objectif était là encore que cette nouvelle organisation provisoire soit la plus transparente possible pour les usagers, qui se sont montrés très compréhensifs. Notez que beaucoup d'appels ont été reçus de la part des habitants qui souhaitaient exprimer leur solidarité, être rassurés quant à leurs démarches en cours ou qui voulaient proposer leur aide.

À l'hôtel de ville, l'architecte en chef des Monuments Historiques est là et l'entreprise de préservation du patrimoine Blanchon intervient pour les premiers diagnostics et lancer les mesures de consolidation, notamment pour les cheminées qui présentent un risque d'effondrement. L'hôtel de ville, partiellement classé Monuments Historiques, le sera intégralement. La reconstruction de la partie classée du bâtiment est orchestrée par l'architecte en chef des Monuments Historiques (voir aussi article pages 41 à 44).





POINT DE SITUATION #2

Au cours de la journée, une nouvelle réunion de la cellule de crise permet d'effectuer un tour d'horizon complet de la situation et d'adapter les priorités.
Le réseau informatique continue de se rétablir.
On entend par-ci par-là des élans de satisfaction des agents de plus en plus nombreux qui peuvent rallumer leur ordinateur et se connecter.



En faveur des ressources humaines

Après ça, la gestion des ressources humaines n'est pas à prendre à la légère et même si tout le monde a bien conscience que la continuité du service public doit être préservée, veiller à la capacité de chaque agent à surmonter cette épreuve est aussi nécessaire.

Un soutien psychologique a tout de suite été proposé par les 2 psychologues du travail à la Ville avec, en renfort, celui de Limoges Métropole. Car il faut reconnaître que depuis l'incendie qui a frappé l'hôtel de ville, les agents municipaux de Limoges ont fait preuve d'un engagement remarquable. Malgré des conditions de travail bouleversées, ils ont réorganisé leurs missions, adapté leurs méthodes et pris sur eux pour que les usagers ne soient pas pénalisés, ni au quotidien, ni dans la durée.

Vers de nouveaux bureaux

Très rapidement, c'est la question du déplacement des agents qui n'avaient plus de bureau qui s'est posée. Comment recréer des espaces de travail ailleurs, comment répartir les services dans les nouveaux lieux et comment agencer les bureaux entre eux au bénéfice d'une dynamique de groupe ? Dans un souci d'efficience, les agents qui le pouvaient ont d'abord eu recours au télétravail, mais dès l'ouverture de la nouvelle cité administrative, deux semaines plus tard, tous les services impactés ont tour à tour emménagé dans cette arche de Noé qui reste à quai pour accueillir les habitants et répondre aux sollicitations des Limougeauds, 2 rue Édouard-Michaud. La solidarité entre agents n'a peut-être jamais été aussi forte. La force du collectif, c'est la force du service public finalement.

Tous les agents sont d'accord :« *il fallait être opérationnels pour les habitants*. »

Pour renforcer encore plus ce lien, une fiche de liaison a été créée au sein de la collectivité. Diffusée via la messagerie chaque semaine, elle aborde d'un ton volontairement léger, les sujets qui intéressent et présente l'actualité des services, des opérations de restauration à venir. C'est certes un outil de communication interne à la collectivité, mais c'est aussi un outil qui participe à la qualité du service rendu aux habitants.

« Il fallait être opérationnels pour les habitants. »





La suie et les flammes ont noirci tout ce qui se trouve à l'intérieur de la mairie. Pour réaliser un premier nettoyage et éviter que les stigmates de l'incendie ne s'incrustent, une entreprise est mandatée par la Ville pour nettoyer la partie à l'arrière du bâtiment patrimonial, pendant que dans l'espace incendié, les travaux de sécurisation vont bon train.

2,5 KM DE CÂBLAGE POUR LA FIBRE

Intégralement détruit au 4e étage, le réseau est hors service, mais une partie du câblage fibre dans le reste du bâtiment a pu être utilisée pour rétablir le flux et ainsi alimenter la plupart des sites qui étaient connectés à l'hôtel de ville. Pour procéder à ces réinstallations urgentes, destinées aux Ehpads, au service de l'État-civil ou au service funéraire qui ont été délocalisés, des réseaux secondaires sont utilisés. Aujourd'hui, les techniciens travaillent à rétablir la boucle principale, qui alimentera tous les sites connectés comme avant. Un local technique d'interconnexion du réseau fibre optique est recréé au rez-de-chaussée et 2 500 mètres de câble sont tirés. Pour raccorder l'ancien réseau au nouveau, pas moins de 2 200 soudures de fils ont été réalisées par des entreprises spécialisées. Dans les 15 jours qui ont suivi le drame, 99 % des sites avaient retrouvé leur connexion.

MARDI 20 OCTOBRE **J+3**

La reconstruction

En quelques jours, la Ville est passée de la gestion de l'urgence à l'organisation de sa reconstruction.

C'est animé d'un esprit combatif et tourné vers la continuité que Philippe Bombardier, Directeur général des services à la Ville, se dit prêt à relever un défi sans pareil avec tous les agents de la collectivité.

« *La cellule de crise qui s'est réunie dès le dimanche nous a permis de partager des informations cruciales et de préciser très tôt les orientations pour la suite*, explique-t-il. *Tous les directeurs de tous les services étaient présents pour définir comment assurer la sécurité des personnes, des bâtiments, des biens et des œuvres et pour ensuite organiser la continuité de service.*

Le soutien de Limoges Métropole a permis d'assurer une continuité informatique, l'accès au réseau, de rétablir le standard très rapidement et de mettre des locaux à disposition des agents ou pour des réunions. Maintenant, avec la reconstruction qui a déjà commencé, nous allons repenser l'organisation du travail au sein de l'hôtel de ville.

Dans cette épreuve, nous devons trouver une opportunité pour aller de l'avant. Nous avons réussi à récréer une Cité administrative ouverte au public en deux semaines à Beaublanc. Cela témoigne de l'agilité des agents à s'organiser, à se soutenir et à prendre des initiatives. L'important en période de crise, c'est de donner une impulsion pour que tout le monde se projette et pour créer les conditions d'engagements partagés.

Il faudra néanmoins du temps pour retrouver un fonctionnement normal, mais je sais que l'on peut compter sur la compréhension des Limougeauds. »

« Tous les directeurs de tous les services étaient présents pour définir comment assurer la sécurité des personnes, des bâtiments, des biens et des œuvres. »



La sécurisation de l'hôtel de ville a commencé rapidement avec l'installation d'un grand échafaudage tout autour de la mairie.

DU CÔTÉ DES ANTENNES-MAIRIE

Stéphane Cambou est conseiller municipal délégué à la démocratie participative et à la démocratie de proximité. « ***Aujourd'hui, peut-être plus que jamais auparavant, nous avons constaté le rôle des antennes-mairie auprès de la population. Ce sont des lieux de proximité qui ont su trouver leur place pour apporter des réponses et accueillir ceux qui en avaient besoin. La démocratie de proximité trouve toute sa place aujourd'hui à travers elles. Par exemple, des registres ont été installés sur chaque site pour que les Limougeauds puissent inscrire leurs mots. Nous avons célébré des mariages qui étaient prévus à l'hôtel de ville dans les locaux de la mairie annexe de Beaune-les-Mines. Et pour apporter un peu plus de gaieté à ce site qui n'est pas un bâtiment du XIX[e] siècle à l'architecture remarquable, un fleurissement particulier a été réalisé. À l'antenne-mairie Carnot-Marceau qui vient tout juste d'ouvrir, nous recevons 500 personnes par mois en moyenne pour des démarches très différentes*** », ajoute l'élu.



Antenne mairie Carnot-Marceau



Le Premier ministre en visite à Limoges

6 jours après l'incendie, Sébastien Lecornu arrive à Limoges en fin d'après-midi. Ce ne sont pas les Limougeauds seuls qui paieront pour la reconstruction de l'hôtel de ville. C'est ce que souhaitait le maire de Limoges, Guillaume Guérin, et c'est ce qu'il a obtenu à la suite de la visite du Premier ministre à Limoges vendredi 23 octobre.

Ce jour-là, Guillaume Guérin en a profité pour aborder d'autres sujets d'une importance capitale pour le développement du territoire. Venu à Limoges accompagné de trois ministres : Françoise Gatel pour l'aménagement du territoire, Catherine Pégard, à la Culture et Serge Papin pour le commerce, le Premier ministre était particulièrement attendu. À la suite de ces échanges, le maire de Limoges, qui a su porter clairement la voix des Limougeauds, était en mesure d'annoncer plusieurs engagements de l'État pour accompagner la reconstruction de l'hôtel de ville tout d'abord.

> L'État prendra intégralement en charge les travaux d'urgence nécessaires à la sécurisation de la mairie et à sa protection contre de nouvelles dégradations, ainsi que les études et diagnostics.

Les premières interventions ont d'ailleurs débuté sans attendre, dès la première semaine qui a suivi l'incendie : déblaiement, nettoyage, installation d'un échafaudage, étayage de la structure et mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment.

Cette première phase de sécurisation de l'édifice devrait se poursuivre jusqu'à la mi-janvier 2027.



> L'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (OPPIC) sera mobilisé pour accompagner la reconstruction. Les études permettront d'en préciser le coût d'ici à la fin du premier trimestre 2027.

Les travaux pris en charge par l'État

Pour préserver la capacité de la municipalité à porter les projets de la campagne des élections municipales, l'hôtel de ville, pour l'ensemble de l'édifice (intérieur comme extérieur), sera classé au titre des Monuments Historiques. Les travaux seront ainsi pris en charge par l'État à hauteur de 80 % des dépenses. Le reste des dépenses sera assuré par les dons défiscalisés à hauteur de 66 %.

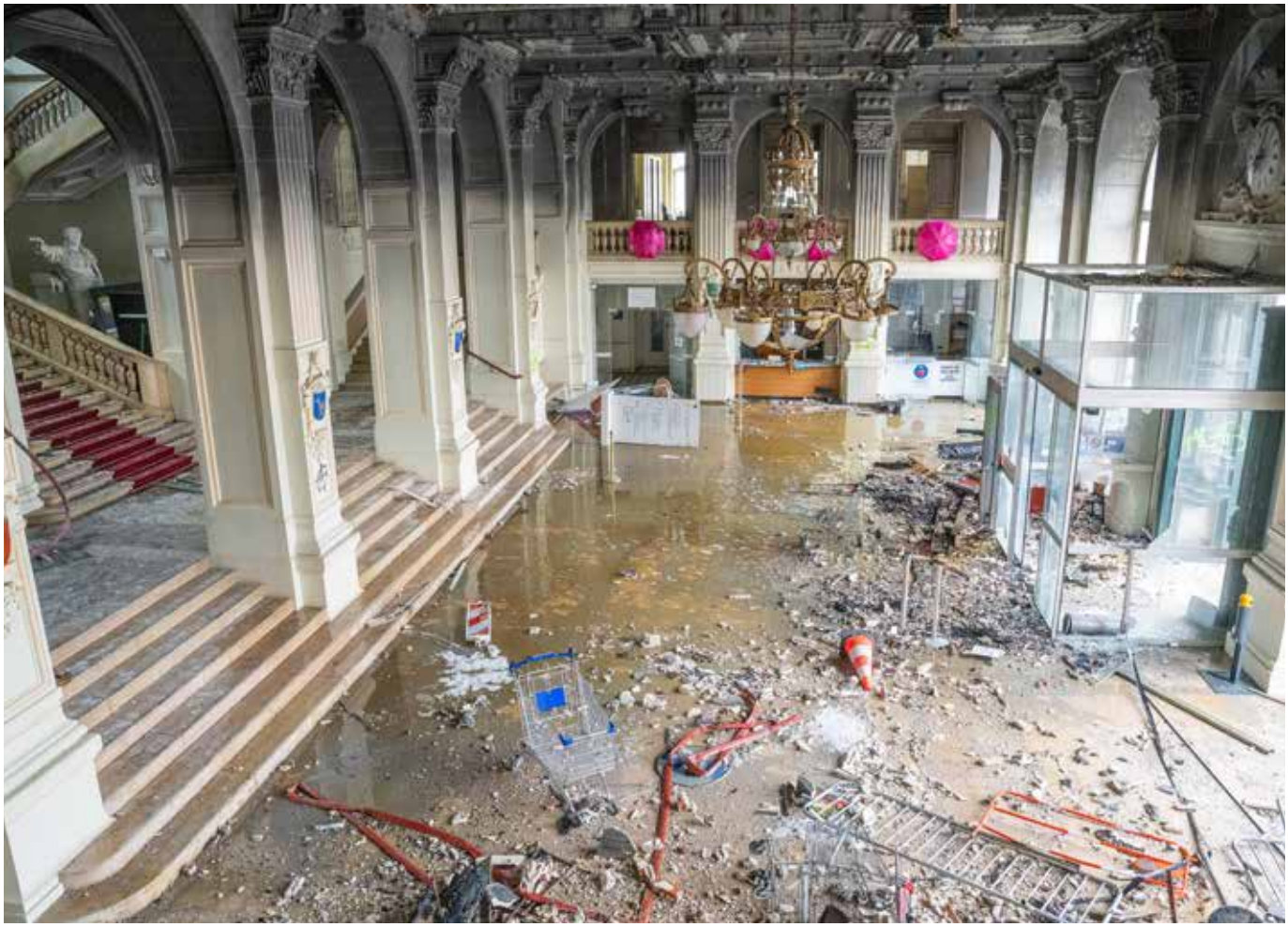
Une rencontre en sept points

Au-delà de la mairie à reconstruire, d'autres projets capitaux pour le dynamisme du territoire ont aussi été débattu et validés pour Limoges.

- L'accueil d'une sixième année de formation vétérinaire à l'Université de Limoges.
- Le maintien de l'Offre de Service Publique Limoges–Paris pour une liaison aérienne essentielle à l'aménagement du territoire avec un financement d'État à hauteur de 800 000 €.
- Une aide de 500 000 € pour la création du Centre de Supervision Urbain Intercommunal.
- Une aide de 450 000 € pour le redéploiement des caméras de vidéoprotection.
- Une expérimentation d'un troisième volet de renouvellement urbain avec l'ANRU pour le secteur Carnot–Marceau. Il sera dédié aux quartiers interstitiels et articulé avec Action cœur de ville et l'éligibilité de ce quartier aux financements ANRU.
- L'annonce de la création d'une Maison France Service.
- Un suivi attentif et particulier du Premier ministre sur le respect des délais de livraison des rames OXYGENE pour la ligne POLT (Paris Orléans Limoges Toulouse).

Pour tout savoir sur la reconstruction, rendez-vous sur limoges.fr

Un espace numérique a été créé sur le site de la Ville pour accompagner toutes les étapes de la reconstruction de la mairie de Limoges. Actualités du chantier, histoire du bâtiment, témoignages, initiatives solidaires, dons et événements y sont réunis. Ouvert à tous, ce site est aussi un lieu de partage et de mobilisation : chacun peut y contribuer, raconter sa mémoire et prendre part à cette démarche collective.




Ville de





Les préparatifs des nouveaux locaux

Une semaine après l'incendie, les locaux de la future Cité administrative fourmillent. Les professionnels des services techniques sont à pied d'œuvre avec des agents des autres services venus aider. Après avoir déterminé quels services iraient s'installer à Beaublanc, il ne restait plus qu'à déterminer quels espaces seraient attribués à qui et comment les agencer les uns par rapport aux autres en veillant bien-sûr aux contraintes de tout le monde (confidentialité, gestion du bruit, ...). Un premier travail d'évaluation des besoins a donc été réalisé au sein de chacune des directions concernées ; l'objectif étant que la configuration des espaces de travail soit la plus conforme possible à celle que connaissaient les agents à l'hôtel de ville pour préserver autant que possible les habitudes de travail. Pas besoin de compliquer encore ce qui est déjà complexe à résoudre !



Les plans d'implantation sont faits. Il ne reste plus qu'à installer les bureaux, ordinateurs, chaises et fauteuils et à raccorder le tout pour que chaque professionnel puisse accéder à son poste de travail.
Mais où trouver tout ce matériel ?

Récupéré à l'hôtel de ville dès lors que l'accès aux bureaux s'est avéré possible, le mobilier qui le nécessitait a été dépollué par des entreprises spécialisées, avant d'être acheminé à Beaublanc. Comparativement à un déménagement classique où chaque table et chaise est rangée selon sa destination future, tout ce qui a été récolté n'était pas trié. C'est donc au cas par cas et selon l'ordre d'arrivée des camions - une dizaine pour plus d'une centaine de rotations - que les 50 agents en poste ont agencé les bureaux et raccordé les postes. Pour le matériel informatique, des ordinateurs ont été récupérés au sein de la collectivité, mais beaucoup de dons ont aussi été faits par des entreprises et d'autres structures publiques.



Cette mobilisation, couplée à un élan de solidarité communicatif, montre à quel point le service public est robuste et combien la Fonction publique territoriale peut faire face aux défis. Dans toutes les réflexions qui ont conduit à ce résultat, il semblait important que les agents puissent se retrouver sur un même site ; un besoin de se retrouver, de faire corps.

Du 2 au 10 novembre, les agents emménagent à Beaublanc

Après deux semaines dans des locaux aménagés provisoirement pour patienter, les professionnels des services de l'hôtel de ville ont pris leur quartier à la **Cité administrative à Beaublanc, 2 rue Édouard-Michaud.**
Ce nouveau site a ouvert ses portes au public mardi 3 novembre. Il accueille tous les services qui étaient installés à l'hôtel de ville : domaine public, service funéraire, État-civil, ...



La Cité administrative municipale se situe 2 rue Édouard-Michaud.

DES CHANTIERS DANS LE CHANTIER

À Beaublanc, les équipes en charge du réseau ont vérifié et complété le câblage, tout comme la desserte informatique et électrique afin d'unifier les deux sites distincts au départ : celui qui accueillait le Rectorat et celui de l'entreprise IMA. Un réseau fibre et une baie de brassage sont intégralement installés sur place.
Des locaux sanitaires modulaires ont été installés pour les professionnels du service entretien qui doivent notamment bénéficier d'une douche - c'est une exigence réglementaire -. Les modulaires déjà en place ont permis d'accueillir le service courrier par exemple.
Les sanitaires sont contrôlés, rééquipés en savon et papier toilette. Les locaux sont nettoyés à l'issue du déménagement. Un parking pour le personnel est tracé. La signalétique pour l'accueil des usagers est installée. Le parc de véhicules mutualisés pour le personnel, jusqu'à présent situé rue du Pont Saint-Martial, s'est dédoublé. Une partie des voitures de service est positionnée à Beaublanc, avec des agents pour les gérer.
Tous ceci semble bien peu de chose, mais il faut le faire et des équipes pour s'en charger – résilience et organisation donnent le tempo !



ILS EN ONT PARLÉ

(chiffres au 6 novembre 2026)



DANS LA PRESSE

139 demande presse
(dont 28 de la presse locale, 71 de la presse nationale et 40 de la presse internationale) tous médias confondus

Plus de **50** équipes de télé
venues à Limoges entre 2 et 5 jours

TV

130 journalistes nationaux enregistrés
dont 91 nationaux et 39 internationaux

88 publications
sur des médias internationaux

Plus de **10 000** retombées presse

124 articles
issus de 35 sources sur la presse nationale

SUR LES RÉSEAUX

11 369 122 vues
soit 25 % des vues annuelles 2025

296 977 réactions
soit 50 % des réactions de l'année 2025)

Plus de **250** messages privés
sur les pages facebook et insta de la Ville

Plus de **750** messages de la Fondation du patrimoine
sur le site de la Fondation du patrimoine

*(source et calcul selon méthodologie AVE, utilisée dans les agences pour le médiaplanning et les agences de Relations Presse)

Limoges, un retentissement mondial

Bien au-delà du drame qui s'est joué ici, cet événement dramatique a apporté une émotion inégalée.

L'incendie d'une mairie en marge d'une manifestation pacifique, ce n'est pas anodin et les médias du monde entier ne s'y sont pas trompés. De la presse locale, qui a rempli son rôle d'information de proximité auprès des habitants, à la presse nationale qui était en quête de sens pour un événement qui a ému la Nation, chacun a répondu présent et largement sollicité la Ville, les élus et beaucoup de ceux qui ont participé à l'effort collectif pour faire face.

Expliquer, comprendre, qualifier, c'est nécessaire pour tracer une nouvelle voie et continuer à avancer. Limoges a été profondément choqué, mais Limoges a aussi occupé une place importante dans les médias durant plusieurs semaines.
Derrière cette couverture médiatique, tout l'enjeu aujourd'hui, est de se relever, de rester digne et d'assurer des missions de service public pour les habitants.
Le Maire de Limoges, porte-parole des Limougeauds, accompagné de son Premier adjoint ont réussi à se faire entendre et à obtenir des réponses concrètes pour Limoges.



L'incendie de la mairie a été traité selon bien des angles différents, même Paris Match est venu à Limoges.


Enregistrement de l'émission *Pile ou face*.

D'un média à l'autre

Sur les plateaux télé, face aux innombrables micros tendus, aux côtés de Stéphane Bern pour une émission spéciale en faveur des dons qui peuvent être adressés à la Fondation du patrimoine jusqu'à l'antenne de Bfm TV pour répondre aux questions d'Apolline de Malherbe, c'est autrement que Limoges s'est révélée.
Tf1, France2, LCI, France Info, France Inter, Rtl, Europe 1, RMC, Le Monde, Libération, le Figaro, le Parisien, mais aussi dans des émissions comme Zone interdite, Envoyé spécial, Sept à huit... la liste est longue. L'infographie ci-contre en témoigne.
Et à l'international, l'incendie de la mairie de Limoges est notamment apparu dans les colonnes de la presse allemande comme ZDFHeute, italienne avec Il Foglio, au Royaume-Uni : IBTimes UK, BBC, The Guardian et sur Fox News aux USA.

Visionnez aussi sur 7ALimoges.tv, avec le hashtag #Incendie mairie, les différents reportages qui ont été réalisés depuis l'incendie du 17 octobre. Ils donnent la parole à tous ceux qui ont participé à l'effort collectif et expliquent comment le service public n'a jamais été interrompu.



DR

Porter la voix de Limoges

L'incendie de l'hôtel de ville est avant tout un drame pour la collectivité comme pour les habitants. Il a aussi été le moment où la communication a réaffirmé toute son utilité : informer, rassurer et se faire entendre.

Comme l'explique Jérémy Eldid, premier adjoint au Maire également en charge de la communication,

« *L'action envers les médias a porté sur deux priorités : faire entendre la voix des Limougeauds et garantir la continuité de l'action municipale.* »

Au regard des retombées médiatiques présentées dans l'infographie et des annonces du Premier ministre, nous pouvons considérer que la Ville a été entendue.

« *La communication dans une période de crise est légitime, poursuit l'élu. Dans un moment pareil, elle ne doit pas être considérée comme un supplément, mais un outil de gestion de crise à part entière qui remplit plusieurs fonctions :*

> *Les habitants se posent des questions concrètes : où s'adresser, quels services restent ouverts, comment seront traitées leurs démarches ? Les messages de la collectivité doivent être clairs, pour ne pas ajouter de confusion et pour que chaque demande soit orientée au bon endroit. Cette clarté est la condition de l'efficacité du plan de continuité qui a été établi par les services pour faire face à l'urgence. C'est pourquoi la transparence est indispensable : c'est elle qui préserve la confiance entre la collectivité et ses administrés.*

> *Quand une crise locale devient un sujet national, tous les regards pointent vers la collectivité. Les prises de parole posent alors clairement les attentes de Limoges auprès du Premier ministre et du gouvernement. L'écho et les retombées sont donc plus fortes.*

Et d'un point de vue strictement fonctionnel, cette période a exigé une mobilisation collective et la coordination étroite entre les élus et les services municipaux. Elle a démontré la capacité de la collectivité à articuler communication, action politique et gestion opérationnelle : trois dimensions qui, en temps de crise, ne peuvent pas être dissociées. »











Le maire de Limoges aux côtés de Benoît Sadry, délégué départemental adjoint de la Haute-Vienne pour la Fondation du patrimoine en Limousin lors de l'enregistrement de l'émission présentée par Stéphane Bern : Limoges : reconstruire ensemble

Au chevet des commerçants

Après les émeutes du 17 octobre et la baisse de fréquentation qui a suivi, la Ville de Limoges se mobilise aux côtés des commerçants du centre-ville. À l'approche des fêtes de Noël, l'objectif est de rassurer les professionnels et de relancer l'activité.


Guillaume Guérin a rendu visite aux commerçants dès mardi 20 octobre.

À la suite des émeutes du 17 octobre, une quinzaine de commerces du centre-ville de Limoges ont été impactés. Face aux dégâts et à la baisse de fréquentation qui a suivi, la Ville s'est mobilisée pour accompagner les professionnels et les aider à retrouver confiance.

« *Le rôle de la Ville est d'accompagner et de soutenir les commerçants* », rappelle Caroline Fureix, directrice de l'attractivité commerciale. Dès les jours suivants, le maire s'est rendu auprès des commerçants concernés. Les services municipaux ont également multiplié les échanges avec les professionnels grâce au réseau des 42 référents commerçants, afin de relayer les informations et les dispositifs d'aide. Une réunion organisée lundi 2 novembre a permis de faire le point sur leurs difficultés et leurs attentes.

« *Je les ai trouvés particulièrement résilients et constructifs* », souligne Caroline Fureix.



Dans le centre-ville, les barricades protègent les vitrines des commerces.

Car les conséquences des événements se sont surtout fait sentir les samedis suivants, avec une fréquentation en baisse et des rues parfois désertées dès le début de l'après-midi.

Charlotte, cogérante de la boutique La Couveuse Mhôme et une des représentantes des commerçants de la rue Lansecot, confirme cette inquiétude. Si son établissement n'a subi aucune dégradation samedi 17 octobre, l'activité a été pénalisée par la crainte de revenir en centre-ville. Avec les autres commerçants, elle défend une volonté commune, celle de **maintenir les boutiques ouvertes, de retirer les barricades des vitrines et de rassurer les clients**.

À l'approche des fêtes, l'enjeu est aussi économique. Novembre et décembre représentent une période essentielle pour les commerces indépendants. Si les professionnels constatent une reprise progressive de la fréquentation, les inquiétudes persistent quant aux conditions de sécurité.

Tous souhaitent désormais retrouver une activité normale et accueillir les clients sereinement.

La Ville entend maintenir sa présence à leurs côtés pour soutenir cette dynamique collective et préserver l'attractivité du centre-ville.

« *J'ai été très touché par ce qui s'est passé. Les commerces qui ont été pillés n'avaient rien demandé. Ce sont des pilleurs d'opportunité qui ont profité de la situation*. » Christophe Coudert, élu au commerce, ne cache pas son émotion après les événements du 17 octobre. Il entend toutefois rester mobilisé aux côtés des commerçants, déjà fragilisés par un contexte économique difficile et les manifestations répétées des samedis.

« *On a mis un genou à terre, pas deux. On s'est relevé depuis.* » Pour soutenir l'activité du centre-ville, la Ville entend actionner tous les leviers à sa disposition. Parmi les pistes envisagées, l'élu souhaite l'organisation de nocturnes commerciales et continuer de proposer des événements créateurs de flux au sein du centre-ville.

« *Tous les leviers qui me seront donnés pour aider les commerçants et développer le centre-ville, je les utiliserai. Je mettrai encore plus d'énergie*. »

Les œuvres rescapées du feu



Muriel Laskar, adjointe au maire en charge du Patrimoine historique et archéologique, fait l'inventaire avec François Lafabrié, directeur des musées municipaux, des œuvres de la mairie. Ici un vitrail de Chigot préservé.

Lorsque les flammes ont ravagé l'hôtel de ville, la crainte était immense de voir disparaître avec le bâtiment une partie du patrimoine municipal. Mais au milieu des gravats, de la suie et des dégâts provoqués par l'eau, plus de 200 œuvres et objets patrimoniaux ont finalement pu être préservés. Un sauvetage exceptionnel rendu possible par la mobilisation des pompiers, des agents municipaux et des professionnels du patrimoine.

Le feu est incontrôlable lorsque les pompiers sollicitent Claire Caland, conseillère municipale chargée des musées et de la Bfm, identifiée comme référente pour les œuvres. Ils lui demandent ce qui doit être sauvé en priorité parmi ce qui se trouve à l'intérieur, sa réponse est immédiate, ce sont les peintures.

« *Sans cette chaîne humaine qui va des pompiers au musée des Beaux-Arts, nous n'aurions jamais obtenu un résultat aussi important* », souligne l'élue.



L'intervention du musée des Beaux-Arts

Dès le lundi 19 octobre, François Lafabrié, directeur des musées municipaux, se rend sur place avec des représentants de la DRAC. Accompagnés par les pompiers, ils inspectent les espaces accessibles pour vérifier qu'aucune œuvre importante n'a été oubliée et aussi constater leur état.

« *Leur travail a été remarquable* », salue-t-il.

Cette efficacité doit aussi beaucoup à la préparation en amont car les pompiers connaissaient les procédures de sauvegarde des biens culturels et avaient déjà participé à des exercices avec les équipes du musée quelques mois auparavant.

« Chaque œuvre sauvée représente une petite victoire. »

« *Ces exercices sont extrêmement importants, ils permettent de gagner un temps précieux lorsqu'un sinistre survient réellement. Nous avons pu le confirmer avec cet événement malheureux.* »

Très vite, le musée des Beaux-Arts devient le point de ralliement des œuvres sauvées. Ses réserves et ses locaux techniques permettent de les accueillir, de les identifier et de les protéger.

Tableaux, porcelaines, bronzes, portraits, appliques, tapisseries rejoignent progressivement ses espaces. Les grands vases bleus de Sèvres figurent notamment parmi les pièces récupérées. Certaines



Les peintures murales en haut du grand escalier sont sauves.

Environ 80 % des œuvres peuvent être traitées pour retirer les traces de suie



Les œuvres sont gardées au musée des Beaux-Arts en sécurité.



Les bustes de Marianne ont été sauvés des flammes.

œuvres avaient été déposées dans des bureaux, d'autres dans des locaux provisoires ou à la Bfm.

« *L'idée était d'éviter que les objets partent dans tous les sens, au risque d'en perdre la trace. Au moins, dans un seul et même endroit sécurisé, on peut mieux s'en occuper et les inventorier* », explique François Lafabrié.

Le premier bilan est encourageant. Sur la première centaine d'œuvres accueillies, une dizaine seulement nécessitent davantage qu'un simple nettoyage. **Environ 80 % peuvent être traitées pour retirer les traces de suie.** Certaines porcelaines sont néanmoins cassées, des éléments décoratifs se sont détachés et plusieurs pièces métalliques ont été touchées.

La tapisserie de la salle des mariages constitue l'un des cas les plus délicats. Retrouvée entière, elle a subi les deux grands ennemis des œuvres d'art : la suie et l'eau. Elle doit d'abord sécher avant de pouvoir être nettoyée par un spécialiste.

D'ailleurs, les œuvres sont conservées dans des espaces distincts des collections habituelles du musée, le temps d'évaluer leur état.

Retrouver les archives

Lors d'un incendie, le feu et l'eau représentent des menaces majeures pour les archives courantes et intermédiaires.

Dès le lundi 19 octobre, la directrice Amandine Heathcote intervient avec Michel Sarter, directeur des Archives départementales de la Haute-Vienne, pour établir un premier état des lieux. L'enjeu est de référencer précisément ce qui a été endommagé, déplacé ou détruit. Il s'agit de repérer les documents à traiter dans tous les espaces accessibles de l'hôtel de ville afin de localiser et adapter la restauration selon l'état de dégradation de chaque dossier.

« *Au-delà du feu qui détruit totalement ou partiellement, l'humidité provoque également un risque de développement de moisissures, l'agglomération des pages, le transfert de l'encre, parfois jusqu'à la perte de certaines données. Un simple séchage ne suffit pas, des opérations de restauration du patrimoine sont nécessaire comme par exemple un tunnel de séchage adapté avec déshumidificateur ou une congélation à moins 18 degrés pour les dossiers les plus imbibés.* », explique-t-elle.

Au-delà des opérations techniques, le sauvetage prend une dimension symbolique.

« *La première vertu de l'art, c'est une vertu consolatrice*, confie Claire Caland. *Chaque œuvre sauvée représente une petite victoire. Et mises bout à bout, ces petites victoires nous réparent.* »

Une histoire de générosité



L'édifice se dresse fièrement sur le site de l'ancien forum romain d'Augustoritum.

© Paul Colmar

Au cœur de la cité porcelainière, l'hôtel de ville est bien plus qu'un bâtiment administratif car il est le fruit d'une **belle histoire de générosité**.
Au début du XIXe siècle, la mairie occupe un édifice plus petit, plus modeste, devenu progressivement trop étroit pour une ville en plein développement. La nécessité de construire un nouvel hôtel de ville s'impose mais un tel projet exige des moyens financiers importants et menace de ne jamais voir le jour.
C'est alors qu'intervient le Limougeaud **Alfred Fournier** qui, avec son testament du 31 janvier 1873, désigne la Ville de Limoges comme son héritière universelle. À son décès, le 24 juillet 1875, il lui lègue l'ensemble de ses biens. Ce geste généreux va permettre à la municipalité d'envisager la construction d'un édifice digne de l'importance de la cité.
En hommage à ce bienfaiteur, son buste trouve sa place dans le hall de la mairie, au haut du grand escalier.
Un concours national d'architecture est lancé en 1877. C'est le projet de Charles-Alfred Leclerc, architecte parisien et lauréat du Grand Prix de Rome, qui est retenu. Inspiré de l'ancien hôtel de ville de Paris, son projet mêle plusieurs styles architecturaux et donne naissance à un bâtiment monumental. C'est en 1879 que débutent les travaux.

L'édifice se distingue par son soubassement en granit, ses façades en pierre calcaire et son campanile de 43 mètres. Les façades sont ornées de médaillons en mosaïque représentant quatre grandes figures limousines : Léonard Limosin, d'Agesseau, Vergniaud et le maréchal Jourdan.

Le **14 juillet 1883**, jour de la fête nationale, l'hôtel de ville est officiellement inauguré.
Dix ans plus tard, en 1893, une magnifique fontaine vient compléter l'ensemble. Réalisée en granit, bronze et céramique, elle rend hommage aux arts du feu et au savoir-faire porcelainier qui ont fait la renommée de Limoges.
Ainsi, l'hôtel de ville de Limoges n'était pas seulement un édifice public. Il portait en lui une part de **l'histoire de la cité porcelainière et de son identité.**

Né de la générosité de ce Limougeaud, ce bâtiment avait traversé les générations, accompagné les grandes étapes de la vie des habitants et conservé leurs souvenirs. L'incendie du 17 octobre 2026 a profondément meurtri ce patrimoine.
Raconter aujourd'hui son origine, c'est aussi rappeler ce que représentait ce monument avant que les flammes ne viennent bouleverser son histoire.





1 : en haut des escaliers se trouve le buste d'Alfred Fournier, grâce à qui la construction de la mairie fut possible.

2 : à la fin du XIXe siècle, les sapeurs- pompiers faisaient une démonstration de leurs nouvelles pompes à incendie sur la façade de l'hôtel de ville. Un exercice tristement prémonitoire.

3 & 4 : le grand hall de l'hôtel de ville au XIXe siècle n'avait pas trop changé par rapport à aujourd'hui.

5 : l'ancien hôtel de ville, démoli en 1877.







© Paul Colmar





Une ville touchée, des milliers de soutiens

Associations sportives, collectivités, clubs et citoyens du monde entier ont multiplié les gestes de solidarité pour Limoges. Pour remercier tous ceux qui se sont manifestés, la Ville a lancé une campagne d'affichage et met à l'honneur les milliers de messages reçus.



Les témoignages de soutien affluent depuis ce tragique 17 octobre. Des milliers de messages sont parvenus à la Ville de Limoges, depuis le Limousin, les quatre coins de la France et même de l'étranger. Des mots de soutien, de tristesse, de compassion, parfois de colère, mais surtout d'attachement à un patrimoine et à une institution qui occupent une place particulière dans la mémoire collective.

Pour remercier toutes celles et ceux qui ont témoigné leur soutien, la municipalité a choisi de donner une visibilité particulière à ces messages. Une campagne d'affichage a investi le mobilier urbain limougeaud avec un même visuel. Plutôt que de montrer le bâtiment au milieu des flammes, la municipalité a souhaité immortaliser un autre moment qui est celui du rassemblement de la population. En dessous de cette photographie, une phrase simple :



« République blessée, Limougeauds rassemblés ».

Cette campagne se décline également sous la forme de cartes postales, disponibles à la Bfm du centre-ville et dans les antennes-mairie. Les habitants sont invités à les envoyer à leurs proches, partout en France et dans le monde, afin de relayer cet élan de solidarité et de faire connaître la collecte organisée par la Fondation du patrimoine pour la restauration de l'hôtel de ville. Lors de la première impression, 7 000 cartes postales avaient été imprimées et ont toutes été distribuées. Une seconde impression a été lancée.

La démarche ne s'arrête pas à l'affichage. Deux grandes bâches, installées sur les grilles aux abords de l'hôtel de ville, présentent une sélection des nombreux messages reçus depuis le 17 octobre. Une manière de matérialiser ces milliers de marques d'affection et de transformer les mots reçus en un hommage collectif.

Solidarité au rendez-vous

À Limoges, le basket, véritable institution locale, s'est mobilisé à travers le CSP. Le club a lancé une opération de vente de maillots afin de contribuer à l'effort de solidarité et à la reconstruction de l'hôtel de ville. L'émotion a également dépassé les frontières régionales. Le club de basket de l'Élan Béarnais Pau-Lacq-Orthez a ainsi choisi de reverser une partie des recettes de l'un de ses matchs pour soutenir Limoges. Un geste particulièrement symbolique entre deux territoires qui partagent une même passion pour le basket, mais surtout une volonté commune de ne pas laisser une ville seule face à une telle épreuve.

Vendredi 23 octobre, le Limoges Handball a remis deux chèques à la Fondation du patrimoine à la suite de leur match contre Dunkerque : l'un par l'entreprise Duarte de 1 500€ et un second d'un montant de 4043€, soit 1 euro par spectateur présent à Beaublanc. Un élan de solidarité qui montre à quel point le sport est si précieux.

Des collectivités mobilisées bien au-delà du Limousin

L'élan de solidarité a également pris une dimension institutionnelle. Plusieurs collectivités ont décidé d'apporter une contribution financière pour accompagner Limoges dans cette épreuve.

La ville de Brive-la-Gaillarde a voté une aide de 15 000 euros, tandis que Biarritz a annoncé 10 000 euros, et la Ville de Poissy et celle d'Aurillac 5 000 euros. À une autre échelle, la Région Grand Est a manifesté son soutien avec une contribution de 50 000 euros. Des gestes financiers qui illustrent l'ampleur de la mobilisation et la volonté de collectivités parfois éloignées géographiquement de participer à la préservation d'un patrimoine.

Si les flammes ont atteint un bâtiment emblématique, elles n'ont pas éteint les marques d'attachement qu'il suscite. Et c'est peut-être là l'un des enseignements les plus forts de cette catastrophe : un patrimoine se compose de pierres et de souvenirs, mais aussi des liens que les habitants continuent de tisser autour de lui.

Renaissance du patrimoine

L'hôtel de ville fait l'objet d'un vaste chantier de sauvegarde. Entre mise en sécurité, préservation des décors et restauration à l'identique, artisans, spécialistes du patrimoine et acteurs publics se mobilisent pour redonner vie à cet édifice emblématique de la cité porcelainière. Car au-delà des pierres et des ornements, c'est toute la mémoire collective et les savoir-faire d'un territoire qui sont à préserver.



L'incendie de l'hôtel de ville de Limoges a ouvert un chantier exceptionnel pour tous ceux qui œuvrent à la sauvegarde du patrimoine. Derrière les façades meurtries, une partie de l'histoire architecturale de la cité porcelainière reste à préserver. L'enjeu dépasse largement la reconstruction d'un bâtiment car il s'agit de transmettre un patrimoine, des savoir-faire et une mémoire collective.

Habituée aux interventions sur les monuments historiques, la société limougeaude Blanchon a été sollicitée dès le dimanche suivant l'incendie par Guillaume Ull, architecte en chef des monuments historiques. Lundi 19 octobre, au matin, les équipes de Ludovic Nouaille, président-directeur général de l'entreprise, étaient sur place pour réaliser un premier diagnostic et identifier les risques structurels.

« *Il fallait comprendre ce qui avait bougé pendant l'incendie, repérer les zones sensibles et éviter tout risque d'effondrement* », se souvient-il.

Les premières constatations sont préoccupantes. Les cheminées, hautes d'une dizaine de mètres, ne sont plus correctement maintenues et ont bougé de quatre centimètres après l'incendie. Les tirants métalliques qui les reliaient aux anciennes charpentes ont disparu. Il faut intervenir rapidement pour éviter leur basculement.

Un dispositif de frettage est mis en place afin de consolider les maçonneries et de maintenir les cheminées. En parallèle, les équipes s'attaquent aux planchers fragilisés par la chaleur et les déformations des poutres métalliques.

Pour Guillaume Ull, la difficulté tient à la nécessité d'intervenir sur un édifice dont toutes les fragilités ne sont pas immédiatement visibles.

« *Après un tel sinistre, beaucoup de choses ont été fragilisées, y compris certains éléments qui peuvent encore paraître en bon état. Les façades en pierre du Poitou semblent relativement préservées, mais elles présentent elles aussi des risques car lorsqu'elles sont chauffées à très hautes températures, elles peuvent éclater.* »

Construit entre 1879 et 1883, l'hôtel de ville possède des caractéristiques relativement modernes pour la fin du XIXe siècle.

« *Les façades sont en pierre, mais les structures intérieures sont principalement métalliques. Les planchers sont constitués de structures métalliques et la charpente était elle-même en partie métallique. C'était l'influence Gustave Eiffel* », précise l'architecte.

« Il fallait comprendre ce qui avait bougé pendant l'incendie, repérer les zones sensibles et éviter tout risque d'effondrement »,

Dans la salle de réception centrale, appelée la salle Louis-Longequeue, la charpente et la couverture se sont effondrées, entraînant plusieurs tonnes de gravats sur le plancher du premier étage. Il a fallu s'assurer que celui-ci pouvait supporter cette charge, d'autant que les matériaux se gorgeaient d'eau. Des mesures régulières ont permis de vérifier l'absence de mouvements structurels significatifs, avant l'installation d'une quinzaine de tours d'étaiement dans le hall.
Néanmoins l'urgence ne concerne pas uniquement la stabilité de l'édifice. Chaque intempérie constitue une menace supplémentaire pour les éléments encore présents.
L'installation d'un immense parapluie au-dessus du bâtiment constitue donc une priorité. Porté par les échafaudages en cours de montage mi-novembre, ce dispositif doit mettre l'hôtel de ville à l'abri des intempéries et limiter la dégradation des matériaux.
La mise en sécurité doit se poursuivre jusqu'à mi-janvier 2027.

Sauver les traces d'un patrimoine vivant

Malgré l'ampleur du sinistre, les premières semaines ont aussi réservé de bonnes surprises.
« *Au départ, nous n'étions pas certains de pouvoir sauver l'intérieur du bâtiment* », reconnaît Benoit Sadry, délégué départemental adjoint à la Fondation du patrimoine.
L'état de conservation de certains décors, vitraux et éléments architecturaux dépasse les premières espérances.
« *Quand on voit que l'escalier est préservé, que les décors et les vitraux sont encore là, on peut y voir une certaine chance dans notre malheur* »
L'intervention des pompiers a joué un rôle déterminant. Leur action sous les combles a notamment empêché le feu de se propager davantage dans certaines parties du bâtiment.
À l'intérieur, un minutieux travail de sauvegarde est engagé. Les services municipaux, la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et les restaurateurs procèdent à l'inventaire des objets, du mobilier et des œuvres. Chaque élément doit être identifié, évalué et examiné pour déterminer s'il peut être conservé en l'état ou s'il nécessite une restauration.
D'autres objets ont pu être redécouverts au fil des opérations. Un tableau de Guillaumin a notamment été retrouvé dans une salle. Les lustres ont été déposés, tandis que certaines statues, trop imposantes pour être déplacées, ont été protégées dans des caissons adaptés.
« *Il faut prévoir une étanchéité sur le dessus, tout en conservant une ventilation suffisante pour éviter la formation de moisissures* », détaille Ludovic Nouaille.
Les menuiseries récupérables ont également été démontées et étiquetées. Serrures, clés, quincailleries et autres éléments doivent être conservés autant que possible.

« Quand on voit que l'escalier est préservé, que les décors et les vitraux sont encore là, on peut y voir une certaine chance dans notre malheur. »

« *Dans un bâtiment comme celui-ci, chaque détail a son importance. On ne peut rien faire sans se demander si l'on intervient correctement et si l'on protège suffisamment ce qui peut être sauvé* », continue-t-il.
Les décors intérieurs font l'objet de précautions particulières. Les plafonds peints des deux salons ont été déposés par des restaurateurs spécialisés venus de Paris. Constitués de grandes toiles marouflées, ils auraient été trop fragilisés s'ils étaient restés en place. Leur poids, alourdi par l'humidité, risquait de provoquer leur chute. Les peintures murales du palier ont été protégées sur leurs supports. Les décors en plâtre, notamment les corniches, sont en revanche particulièrement menacés par les infiltrations d'eau. Certains éléments se sont détachés après l'incendie à cause de l'humidité.
Pour préparer leur restauration, la Ville dispose toutefois d'un atout précieux : un relevé numérique en trois dimensions réalisé au millimètre près. Cette empreinte permettra de retrouver précisément les volumes et les reliefs en plâtre disparus.
« *Il ne s'agira pas de créer de nouveaux décors, mais bien de reproduire ceux qui existaient* », insiste Muriel Laskar, adjointe au maire en charge du patrimoine.
Les recherches dans les archives municipales permettent également de mieux comprendre les transformations successives du bâtiment. Les lustres actuels ne seraient pas d'origine car en 1883, l'éclairage fonctionnait encore au gaz. La lustrerie daterait plutôt des années 1920 avec la démocratisation de l'électricité. Le sol en marbre du hall d'entrée aurait lui aussi remplacé un carrelage d'origine dont les motifs faisaient écho aux caissons du plafond. Autant de détails qui rappellent qu'un monument historique n'est jamais figé, mais porte les traces de plusieurs générations d'aménagements.

Une protection renforcée pour une restauration à l'identique

L'avenir de l'hôtel de ville repose désormais sur un cadre patrimonial renforcé. Avant l'incendie, seules ses façades et ses toitures bénéficiaient d'une protection au titre des monuments historiques. À la suite du sinistre, l'État a engagé une procédure de classement intégral qui doit désormais couvrir également les intérieurs, les peintures, les cheminées et les éléments décoratifs. Il constitue aussi un levier financier essentiel. L'État s'est engagé à prendre en charge au minimum 80 % du coût de la restauration complète. Un dispositif qui n'aurait pas été possible dans les mêmes conditions avec l'ancienne protection, limitée à une participation de 40 % sur les façades et les toitures.
Pour Muriel Laskar, cette décision était indispensable.
« *Un bâtiment classé au titre des Monuments Historiques est soumis à*


LIMALEV
LIMALEV

une obligation de reconstruction à l'identique. Il peut y avoir des adaptations, mais le principe est bien de retrouver le bâtiment tel qu'il était, aussi bien à l'extérieur que dans les décors intérieurs. »

Le montage administratif et financier reste néanmoins complexe. L'hôtel de ville demeurant propriété de la commune, des adaptations juridiques sont nécessaires pour permettre à l'État et à l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC) d'intervenir dans les conditions prévues. Cet établisse ment public, mobilisé notamment pour Notre-Dame de Paris, Versailles et Chambord, doit contribuer au pilotage de l'opération. La Ville ne portera donc pas seule un chantier d'une telle ampleur.

Le calendrier se dessine progressivement. Après la mise en sécurité, une année d'études est prévue en 2027 pour définir précisément le programme de restauration et les interventions nécessaires. La désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre et les consultations des entreprises suivront, avec un démarrage envisagé au début de 2028. L'objectif serait de retrouver un hôtel de ville réaménagé en 2031.

« L'hôtel de ville n'est pas seulement celui de Limoges. C'est un symbole pour tout notre département et notre région. »

Des savoir-faire à transmettre

Au-delà de la restauration matérielle, le chantier représente une occasion rare de mobiliser des métiers parfois devenus peu courants. Plâtriers-staffeurs, restaurateurs de pierre, vitraillistes, menuisiers, zingueurs ou doreurs à la feuille seront nécessaires pour restituer les décors et les éléments architecturaux.

« *Toutes les corniches devront être refaites et ce sont des savoir-faire précieux* », souligne Muriel Laskar.

Ludovic Nouaille mesure lui aussi l'importance de cette mobilisation. Dès les premières heures, les entreprises spécialisées ont répondu présent. Serruriers, charpentiers, maçons, menuisiers et tailleurs de pierre ont parfois interrompu leurs activités pour participer aux interventions d'urgence.

Cette dimension collective se retrouve jusque dans la mobilisation financière. Dès les premières heures suivant l'incendie, la Fondation du patrimoine a lancé une collecte d'urgence, selon un dispositif développé après le sinistre de Notre-Dame de Paris. Les premiers résultats ont dépassé les attentes car environ 300 000 euros ont été réunis en 24 heures, puis 600 000 euros en moins de 72 heures. L'objectif initial a progressivement été relevé, d'abord à un million, puis à deux millions d'euros. **En date du 20 novembre, la cagnotte était de 1 787 162 euros.**

Pour le délégué départemental adjoint, le montant des contributions compte, mais leur origine et leur diversité sont tout aussi importantes. « *Mieux vaut avoir dix millions d'euros collectés grâce à des dons de 50 euros que deux millions provenant de quelques dons de 50 000 euros* », souligne Benoît Sadry.

Il évoque avec émotion les petites contributions, notamment celle d'une enfant ayant donné quelques euros ou celle d'un homme domicilié au centre communal d'action sociale de Guéret, venu remettre personnellement un billet de 20 euros.

« *Les dons des personnes modestes ont une valeur symbolique extrêmement forte. Ils montrent que chacun, à la hauteur de ses moyens, veut prendre part à la restauration*. »

La mobilisation dépasse également les frontières. Des dons ont été enregistrés en provenance de 32 pays, notamment des États-Unis et du Japon. Le musée de l'Émail japonais a aussi participé à la collecte, illustrant les liens internationaux entretenus par Limoges autour de ses savoir-faire.

« *L'hôtel de ville n'est pas seulement celui de Limoges. C'est un symbole pour tout notre département et notre région* », rappelle Benoit Sadry.

Pour Muriel Laskar, cette solidarité est d'autant plus touchante que certaines personnes n'ont parfois jamais visité la ville, mais se sentent concernées par la disparition de son monument emblématique.

Faire renaître la Maison commune

La restauration ne devra pas seulement rendre à l'hôtel de ville son apparence. Elle devra aussi lui permettre de retrouver sa fonction première qui est d'être un lieu ouvert, vivant et accessible aux habitants. Avant l'incendie, les salons accueillaient mariages, conseils municipaux, réceptions, événements associatifs et visites scolaires.

« *C'est pour cela qu'on l'appelait si justement la Maison commune* », rappelle Muriel Laskar.

L'élue souhaite que le chantier lui-même devienne un support de transmission, avec des visites, des reportages réguliers et des rencontres entre artisans et élèves. Une manière de faire comprendre au public la complexité d'une restauration patrimoniale et de valoriser des métiers qui interviennent rarement sur des chantiers de cette dimension.

Certaines pièces pourraient même retrouver des éléments de leur histoire. Muriel Laskar a découvert dans les anciens inventaires l'existence d'une tapisserie des Gobelins, réalisée spécialement pour la salle des mariages dans les années 1960. Toujours affectée à la Ville, elle avait été renvoyée au Mobilier national. L'élue souhaite qu'elle puisse être nettoyée, restaurée et réinstallée à son emplacement d'origine, au-dessus de la cheminée.

Pour tous les acteurs mobilisés, la restauration sera longue, mais elle est déjà porteuse d'une dynamique collective. Il faudra protéger les structures, retrouver les matériaux, faire intervenir les artisans et reconstituer patiemment les décors. Il faudra aussi préserver la mémoire de ce qui s'est passé, sans laisser le sinistre devenir la seule histoire du bâtiment.

« *L'hôtel de ville a brûlé, c'est une réalité. Mais une aventure collective commence aujourd'hui pour sa reconstruction* », résume Benoit Sadry.

L'enjeu est de faire en sorte que cet édifice retrouve non seulement ses pierres, ses plafonds, ses vitraux et ses ornements, mais aussi la vie qui l'animait.

Une renaissance patrimoniale, mais surtout humaine, pour que la Maison commune retrouve toute sa place au cœur de Limoges.



FONDATION DU PATRIMOINE

Oui, je souhaite soutenir l'Hôtel de Ville de Limoges.

BULLETIN DE DON

Par carte bancaire ou virement Sur notre site : fondation-patrimoine.org/33117

Par chèque À envoyer à l'aide de ce bulletin de don à :
Fondation du patrimoine, délégation Limousin, BP 70289, 75867 PDC PARIS 18

Je fais un don de _____ **€.**

☐ M. ☐ Mme Nom/Prénom _____

Raison sociale* _____ Forme juridique* _____ SIREN* ☐☐☐ ☐☐☐ ☐☐☐

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Tél _____ E-mail _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

Les informations que vous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Elles sont indispensables pour vous adresser le reçu fiscal, vous tenir informé(e) de nos actions et celles réalisées dans le cadre de ce projet, ainsi que pour faire appel à votre générosité. Elles sont conservées pendant le délai strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous pouvez vous opposer à ce traitement, totalement ou partiellement. Vous disposez d'un droit d'accès, de suppression, de rectification, de limitation et de portabilité de vos données. Vous pouvez exercer ces différents droits en contactant notre délégué à la protection des données : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.
Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez le recevoir par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre. ☐

Data matrix

CODE TRACE / CODE OBJET PATRIMONIAL

ILS ONT LA PAROLE

Limoges en partage
République blessée. Limougeauds rassemblés

Le 17 octobre, l'incendie criminel de l'hôtel de ville a frappé Limoges au cœur. Au-delà des pierres, c'est notre Maison commune, un symbole de la République, qui a été attaquée. Ce lieu où l'on se marie, où l'on travaille, où l'on vient chercher un service, appartenait à notre histoire autant qu'à notre quotidien. Il faisait notre fierté.

Nous savons entendre la colère et comprendre certaines revendications. Manifester est un droit fondamental. Mais venir avec des engins incendiaires, s'en prendre à des agents, mettre le feu à une mairie ne relève plus du débat démocratique. Aucune cause ne justifie une telle violence.

Nos pensées vont d'abord aux policiers municipaux pris au piège et aux agents présents ce jour-là et, à leurs familles, aux policiers nationaux blessés et aux sapeurs-pompiers qui ont combattu les flammes. Derrière chaque uniforme, des femmes et des hommes servent la collectivité et doivent pouvoir rentrer chez eux sains et saufs.

Nous saluons aussi l'engagement des agents municipaux. Leur courage et leur mobilisation ont permis d'assurer l'essentiel : la continuité des services publics, au bénéfice des Limougeaudes et des Limougeauds qui en ont besoin chaque jour. Car au-delà du patrimoine, c'est leur quotidien qui a été touché.

Il y aura un avant et un après 17 octobre. Cette journée a ébranlé notre capacité à faire nation. Elle a révélé le pire de notre société : la violence et la division. Mais elle a aussi fait surgir le meilleur de notre République : l'entraide, le sursaut, la fraternité. De cette épreuve est née une espérance, nourrie de milliers de messages reçus et de la solidarité venue de toute la France et bien au-delà.

Cette force collective nous oblige à poursuivre l'action. Aux côtés de Guillaume Guérin, notre majorité prépare la reconstruction de l'hôtel de ville tout en obtenant des avancées précieuses sur les grands dossiers de notre territoire.

La République a été blessée. Limoges a été meurtrie. Mais notre fierté et notre détermination demeurent intactes. Le temps est venu de regarder devant nous : réparer, reconstruire, faire renaître ce qui nous unit. Notre hôtel de ville retrouvera son éclat. Et Limoges, forte de ses habitants et fidèle à ses valeurs, poursuivra sa marche, debout et rassemblée.

Guillaume Guérin, Jérémy Eldid, Carine Bourrel, Vincent Jalby, Samia Riffaud, Eric Moulinot, Bouchra Dahmani, Vincent Brousse, Nathalie Bernikier, Philippe Pauliat-Defaye, Muriel Laskar, Pascal Theillet, Nathalie Delage-Mezille, Christophe Coudert, Marie-Eve Tayot, Cédric Rothkegel, Isabelle Maury, Philippe Besson, Élisabeth Cassagnolle, Charbel Mounayer, Rémy Viroulaud, Claire Caland, Henry Bruneau, Benjamin Battistini, Marilyne Debette-Gratien, Stéphane Cambou, Véronique Boutin, Jean-Marie Bost, Monique Boulestin, Nicolas Debrosse, Rhabira Ziany-Bey, Marie-Laure Atzemis, Cécile Kiss, Charles Colas, Sarah Terqueux, Sylvie Mounier, Laurent Oxoby, Mathilde Lagriffoul, Gilles Chatard, Angélique Jacottin, Jean-Luc Bayard, Clémentine Laucournet.

Limoges Front populaire Union de la gauche sociale et écologiste

Ce samedi 17 octobre, nous avons perdu un peu de nous. Nous avons perdu un peu de notre patrimoine, un peu de notre démocratie, un peu de notre service public.

Nous avons toutes et tous été bouleversé·e·s, indépendamment de nos orientations politiques. Bouleversé·e·s par le trop plein des difficultés sociales, que la seule réponse sécuritaire a conduit très rapidement dans l'impasse de l'affrontement et de la violence. Bouleversé·e·s autant par l'ampleur et la rapidité de l'incendie que par celles de la récupération politique.

Sur des braises encore chaudes, les accusations hâtives du maire ont tristement soufflé sur d'autres braises, celles de la division et de la haine de l'autre. Les pompiers et les agents ont vaillamment lutté contre l'incendie de notre mairie, et ils ont toute notre reconnaissance. C'est à nous, à présent, de lutter contre l'incendie ravageur de la discorde, car c'est de hauteur et de concorde dont nous avons besoin dans ces moments qui marquent l'histoire. C'est quand tout s'accélère qu'il faut garder le cap, celui de l'intérêt général, qui doit impérativement nous guider en tant qu'élu·e·s du peuple, dont nous ne sommes que les représentant·e·s. Après la sidération et l'émotion, dont personne n'a le monopole, c'est les manches retroussées que nous devons rebâtir les fondations de la démocratie autant que celles de notre patrimoine.

Chèr·e·s Limougeaud·e·s, c'est parce que la politique ne doit pas être une arène, mais bien une agora, que nous avons décidé de porter vos voix au sein de votre mairie, et c'est collectivement que nous la reconstruirons.

Jackie Breuil, Éric Cluzeaud, Jérôme Fraisse, Sophie Lamardelle, Damien Maudet, Gaëlle Santos-Perea, Soazig Villerbu.

Gauche plurielle de Limoges
Notre mairie, notre bien commun

L'incendie de la mairie de Limoges nous a profondément bouleversés. Plus qu'un bâtiment, c'est un symbole qui a été touché : le cœur battant de notre démocratie locale, la Maison commune de tous les habitants.

Nous condamnons fermement cet acte et faisons pleinement confiance à la justice pour établir les faits et les responsabilités.

Nous étions présents le 17 octobre au soir aux côtés du maire pour témoigner de notre solidarité. Notre soutien va aux agents municipaux qui, malgré les difficultés, assurent avec dévouement la continuité du service public, essentiel aux habitants, notamment les plus fragiles. Notre reconnaissance va également aux sapeurs-pompiers et aux forces de l'ordre mobilisés.

Face à cette épreuve, l'heure est à la concorde. Au-delà de nos différences politiques, faisons prévaloir ce qui nous unit : notre attachement à Limoges et aux valeurs républicaines.

Notre groupe d'opposition continuera d'agir dans cet esprit de responsabilité.

Gulsen Yildirim, Gilbert Bernard, Valérie Paulet et Thibault Bergeron

Rassemblement national

Sous les drapeaux communistes, sous les drapeaux palestiniens, sous les slogans anti-police « ACAB », les émeutiers ont incendié notre mairie. Ce jour-là, l'anti-France a convergé vers le centre-ville : l'extrême gauche et une certaine jeunesse des quartiers sont venues pour casser, piller et brûler. Parce que les sanctions ne sont plus dissuasives ni même certaines, la racaille, incitée par des élus d'extrême gauche, sème le chaos dans notre pays. Le retour à l'ordre ne pourra se faire qu'avec une volonté ferme ainsi qu'un sursaut sécuritaire et judiciaire. Il faut faire payer les dégâts à leurs auteurs, garantir des sanctions rapides et certaines, mieux protéger nos forces de l'ordre et dissoudre les groupes violents organisés.

Albin Freychet et Christiane Gédoux





CRÉDITS
Directeur de la publication
Guillaume Guérin
Rédacteur en Chef David Rondeau,
Comité de rédaction Anne-Laure Marlias, Clémentine Malzard, Antoine Meyer
Rédaction Clémentine Malzard, Antoine Meyer,
Photographies Thierry Laporte, Laurent Lagarde, Julien Dodinet, Guillaume Bordas,
© KOOX PRODUCTION pour les vues aériennes

Coordonnées
hôtel de ville, 1 square Jacques-Chirac – BP 3120 87031 Limoges – 05 55 45 49 49 – limoges.fr
Impression du magazine
Vendredi 20 novembre
Tirage 86 000 exemplaires
Distribution Boiteauxlettres
Distribution – suivi 05 55 45 64 43

PEFC
10-31-3965
www.pefc-france.org

La WebTV : **7alimoges.tv**
L'application : **Thelma**

Suivez la Ville sur les réseaux :
ville-de-limoges
@villedelimoges
@ville_de_limoges
@VilleLimoges87

LIMOGES



République blessée, Limougeauds rassemblés.

limoges.fr